



Guide du lecteur des bibliothèques et des archives du Collège de France

Direction des réseaux
et partenariats documentaires



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

Sommaire

Présentation	5
Projets	7
Les différentes bibliothèques du Collège de France	9
L'atelier de reliure	18
Le service des archives	18
La bibliothèque de la Société Asiatique	20
Les services aux publics	20
Les prestations payantes	23
Les ressources documentaires	24
La bibliothèque numérique	23
Les espaces spécifiques à la bibliothèque patrimoniale	25
Constitution, conservation, valorisation du patrimoine documentaire	26
Localisations	28

Présentation

Le Collège de France réunit treize bibliothèques et un service d'archives, actuellement implantés sur quatre sites : place Marcelin-Berthelot, rue d'Ulm, rue Valette et avenue de la Belle-Gabrielle.

La Direction des Réseaux et Partenariats Documentaires (DRPD) met à disposition des professeurs du Collège, des personnels et plus largement, des étudiants accrédités et des professeurs français et étrangers, un ensemble de ressources documentaires exceptionnel.

Ses collections et fonds d'archives reflètent l'histoire de l'institution comme celle de la recherche au sein du Collège. La présentation des bibliothèques et archives est consultable sur le site Internet du Collège de France.

La DRPD est membre associé du département « Ressources et savoirs » de la COMUE Paris Sciences et Lettres (PSL), qui regroupe, à ce jour, 25 institutions et leurs bibliothèques. Les bibliothécaires du Collège sont membres de nombreux réseaux nationaux et internationaux comme l'Association européenne des bibliothécaires sinologues (EASL), le Réseau Ethnologie, ou DocAsie.



Projets

Les équipes de la DRPD sont actuellement mobilisées autour du projet de l'Institut des civilisations dans lequel elles jouent un rôle majeur. Cet institut, dont l'ouverture est prévue en 2019, est conçu comme un outil exceptionnel au service d'une ambition : la connaissance approfondie de cultures plurimillénaires au service de la compréhension du monde contemporain dans toute sa diversité. Pour ce faire, l'Institut des civilisations structurera les quatorze bibliothèques, chaires et équipes de recherche existantes en quatre pôles : Anthropologie sociale, Extrême-Orient, Monde Méditerranéen ancien, médiéval et moderne, et Proche-Orient ancien. Ce projet s'organise autour de la restructuration et de l'extension du site rue Cardinal-Lemoine qui proposera, à terme, sur plus de 5 000 m² :

- Un accueil au public mutualisé
- Une salle de conférence et des espaces d'exposition
- L'augmentation et la diversification du nombre de places de lecture : 344 places au lieu des 200 actuelles, 12 salles de travail en groupe et boîtes de 2 places
- Davantage de postes de travail pour les chercheurs
- Une réserve adaptée aux fonds précieux
- Un réaménagement du jardin central qui deviendra l'élément fédérateur du nouvel institut



Le futur Institut
des civilisations
Architectes Agence J. Moussafir
& F. Cusson associés
© Artefactorqlab

Les différentes bibliothèques du Collège de France

La bibliothèque patrimoniale

11 place Marcelin-Berthelot 75 005 Paris

Tél.: 01 44 27 14 05

bibliotheque.patrimoniale@college-de-france.fr

Horaires: du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

Pour connaître les périodes de fermeture, veuillez consulter la page de la bibliothèque sur le site Internet du Collège de France ou vous adresser aux bibliothécaires.

La bibliothèque patrimoniale est ouverte à tous les publics, en particulier aux chercheurs et aux auditeurs des cours.

Elle propose des collections sur le Collège de France, ses chaires et ses professeurs actuels et passés: il est possible d'y consulter les ouvrages des premiers lecteurs royaux comme la dernière publication des professeurs en activité.

La collection se compose de plus de 80 000 documents, d'une sélection de revues en libre accès, de ressources en ligne et d'Ebooks accessibles depuis le catalogue OMNIA.

Les salles de lecture mettent à la disposition des lecteurs 29 places assises. Elles sont équipées de wifi et de postes informatiques donnant accès aux catalogues et ressources en ligne. Il est également possible de réserver l'un des 4 carrels (espaces de travail individuels) installés en sous-sol.

La bibliothèque de mathématiques

3 rue d'Ulm 75005 Paris

Cette bibliothèque est réservée aux équipes de la discipline présentes sur le site, néanmoins ses collections sont signalées dans les catalogues Sudoc et Omnia et peuvent être consultées dans les murs de la bibliothèque patrimoniale, sur demande.

Salle de lecture
Photo: P. Imbert CDF

Les bibliothèques de l'Institut des civilisations

52 rue du Cardinal-Lemoine

Le site du 52 rue du Cardinal Lemoine faisant l'objet d'importants travaux de restructuration, les bibliothèques de l'Institut des civilisations sont relogées par pôle sur quatre sites depuis l'été 2016 et reviendront dans les locaux rénovés au cours du 2^e semestre 2019.

Toutes les informations sur ces déménagements et les fermetures préalables figureront sur les pages bibliothèques du site du Collège de France.

Toutes ces bibliothèques proposent des fonds uniques et très riches dans leurs disciplines, du manuscrit à la ressource en ligne, dans une trentaine de langues et d'alphabets différents.

Les bibliothèques du pôle Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne

Bibliothèque Sainte-Barbe: 4 rue Valette 75 005 Paris

bibs.monde-mediterraneen@college-de-france.fr

Horaires : du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures.

Inscriptions : du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 h 30.

Pour connaître les périodes de fermeture, veuillez consulter la page des bibliothèques du pôle sur le site Internet du Collège de France ou vous adresser aux bibliothécaires.

La bibliothèque byzantine

Tél. : 01 44 27 17 17 (direction) et 01 44 27 15 48 (salle de lecture)

bibliotheque-byzantine@college-de-france.fr

Il s'agit de l'une des plus importantes bibliothèques d'histoire et d'histoire de l'art concernant les territoires relevant de la sphère culturelle byzantine (à partir du IV^e siècle de notre ère), à savoir ceux de l'Empire romain d'Orient, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et l'Afrique du Nord jusqu'au VII^e siècle ainsi que les Balkans, l'Asie mineure et ses marges au Moyen Âge.

Public : enseignants, chercheurs, et étudiants à partir du master, sur recommandation de leur directeur de recherche. Les étudiants de licence peuvent être accueillis temporairement, à la demande de leur professeur. La bibliothèque est également ouverte aux personnes qui, pour des raisons professionnelles (documentalistes, peintres, restaurateurs d'icônes et écrivains) ou personnelles, ont un besoin ponctuel de consultation de ses collections.

La bibliothèque des Études arabes, turques et islamiques

Tél. : 01 44 27 17 87

bibliotheque-eati@college-de-france.fr

La bibliothèque conserve près de 41 000 volumes sur la civilisation arabo-islamique, des origines de l'islam à la période contemporaine et un fonds ottoman de 20 000 volumes qui fait l'objet d'acquisitions régulières. Public : chercheurs et enseignants de l'enseignement supérieur, étudiants à partir du doctorat, sur recommandation de leur directeur de thèse.



Les bibliothèques du pôle Proche-Orient ancien

Collège de France: 11 place Marcelin-Berthelot 75 005 Paris

Tél.: 01 44 27 13 50

bibs.ppoa@college-de-france.fr

(Accès par la cour d'honneur, entrée de la bibliothèque patrimoniale)

Horaires: du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

Pour connaître les périodes de fermeture, veuillez consulter la page des bibliothèques du pôle sur le site Internet du Collège de France ou vous adresser aux bibliothécaires.

Public: enseignants, chercheurs, étudiants à partir du master, sur recommandation de leur directeur de recherche.



La bibliothèque d'assyriologie

Tél.: 01 44 27 13 50

assyriologie@college-de-france.fr

La bibliothèque rassemble une collection spécialisée dans l'histoire du Proche-Orient ancien et en particulier dans la documentation cunéiforme, sumérienne et assyro-babylonienne. Elle possède aussi un important fonds concernant l'Anatolie et les études hittites, hourrites et élamites. L'archéologie du Proche-Orient y est également représentée.

La bibliothèque d'égyptologie

Tél.: 01 44 27 13 51

bibliotheque-egyptologie@college-de-france.fr

Elle possède un fonds spécialisé de 37 000 volumes sur l'Égypte de la période prédynastique à la période romaine, sur la philologie, la linguistique et la paléographie hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes, sur l'épigraphie, l'histoire et l'archéologie de l'Égypte et de la Nubie, enfin sur la représentation de l'Égypte pharaonique depuis la fin du paganisme jusqu'à l'époque actuelle. En 2008, elle a reçu en don la bibliothèque de Jean Leclant (12 000 volumes).

Elle conserve en outre les fonds d'archives scientifiques d'anciens professeurs titulaires de la chaire et d'égyptologues français et étrangers, incluant des fonds d'archives photographiques.

La bibliothèque d'études ouest-sémitiques

Tél.: 01 44 27 13 50

etudes.semitiques@college-de-france.fr

Cette bibliothèque possède un fonds spécialisé sur la linguistique chamito-sémitique (ou afro-asiatique, dont l'égyptien), l'épigraphie ouest et sud-sémitique, ainsi que sur l'histoire et l'archéologie du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Éthiopie. Une partie importante du fonds concerne l'étude de l'ancien testament et des manuscrits de *Qumrân*.

Les bibliothèques du pôle Extrême-Orient

Collège de France - site de la Belle-Gabrielle :
49 bis avenue de la Belle-Gabrielle 75012 Paris
Tél.: 01 44 27 18 58

bibs.extreme-orient@college-de-france.fr

Horaires : du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures.

Pour connaître les périodes de fermeture, veuillez consulter la page des bibliothèques du pôle sur le site Internet du Collège de France ou vous adresser aux bibliothécaires.

Public: enseignants, chercheurs, étudiants à partir du master, sur recommandation de leur directeur de recherche.

La bibliothèque d'études chinoises

Tél.: 01 44 27 18 08

bibliotheque-chine@college-de-france.fr

Le fonds couvre essentiellement les études classiques (jusqu'à la République). La bibliothèque recense environ 250 000 volumes, incluant des ouvrages rares (*shanben* 善本, catalogue publié), la plus grande collection européenne de monographies locales (*difangzhi* 地方志) et un riche fonds de *collectanea* (*congshu* 叢書, catalogue publié). Elle propose aussi un fonds de 1 500 titres de périodiques, dont 400 abonnements en cours.

La bibliothèque d'études coréennes

Tél.: 01 44 27 18 14

bibliotheque-coree@college-de-france.fr

La bibliothèque propose environ 30 000 ouvrages et périodiques, majoritairement en coréen, relatifs principalement à la littérature, l'histoire, la religion, la philosophie, le droit et, pour une moindre part, aux sciences sociales et aux beaux-arts.

La bibliothèque d'études indiennes

Tél.: 01 44 27 18 07 ou 01 44 27 18 10

bibliotheque-inde@college-de-france.fr

La bibliothèque regroupe un fonds de plus de 70 000 volumes et périodiques concernant le monde indien dans ses diverses civilisations, de l'Asie centrale à l'Asie du Sud-Est. Elle est spécialisée dans la recherche de l'indianisme classique et dans l'étude de l'indianisme et ses diverses civilisations. Elle conserve aussi 156 manuscrits, sur ôles ou sur papier, datés du XI^e au XX^e siècles. La bibliothèque possède enfin une cartothèque d'environ 2 700 cartes et une collection d'objets d'art.

La bibliothèque d'études japonaises

Tél.: 01 44 27 18 06 ou 01 44 27 18 54

bibliotheque-japon@college-de-france.fr

Ce fond de 41 000 volumes rassemble des ouvrages sur l'histoire, les religions et la littérature japonaises des périodes allant de l'Antiquité à la fin d'Edo (1867).

La bibliothèque d'études tibétaines

Tél.: 01 44 27 18 30

bibliotheque-tibet@college-de-france.fr

La bibliothèque d'études tibétaines conserve plus de 10 000 ouvrages et périodiques, parmi lesquelles des collections rares et précieuses, représentatives de nombreux aspects de la culture tibétaine, de la monarchie à l'époque moderne, et relevant aussi bien de la tradition bouddhique que de celle du Bön.



La bibliothèque Claude-Lévi-Strauss

3 rue d'Ulm 75 005 Paris

Tél.: 01 44 27 17 46

bibliotheque.las@college-de-france.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures.

Pour connaître les périodes de fermeture, veuillez consulter la page des bibliothèques du pôle sur le site Internet du Collège de France ou vous adresser aux bibliothécaires.

Public : chercheurs, professeurs et étudiants à partir du master, sur justification de recherche.

La bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale fonctionne en relation étroite avec le CNRS et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Créée en 1960 en même temps que le laboratoire d'anthropologie sociale, la bibliothèque Claude-Lévi-Strauss, anciennement bibliothèque d'anthropologie sociale, a été conçue dès l'origine pour être un instrument au service de la recherche. Elle comporte trois sections : la section des imprimés, celle des archives et le centre documentaire d'ethnologie comparée qui abrite les *human relations area files* (HRAF). L'organisation de la bibliothèque reflète la complémentarité des ressources documentaires et archivistiques, les différentes sections formant un ensemble cohérent : des notes de terrain aux ouvrages et articles publiés, c'est toute la production de certains chercheurs qui est ainsi mise à la disposition des utilisateurs.

Catalogue en ligne : <http://biblas.college-de-france.fr>

Inventaire des archives : <http://arlas.college-de-france.fr/arch/ar.aspx?archive=las>



Photo : C. Dupuis

L'atelier de reliure

Une spécialiste de la restauration des livres anciens travaille à remettre en état les ouvrages précieux qui le nécessitent dans les bibliothèques de l'Institut des civilisations.



Photo : C. Khalil

Le service des archives

Tél. : 01 44 27 14 05

archives@college-de-france.fr

Au sein de la DRPD, un service d'archives collecte et conserve les archives administratives et scientifiques de l'établissement.

Il dispose de personnels qualifiés et de magasins spécifiques dédiés à la conservation des pièces d'archives. Il accueille des chercheurs français et étrangers, internes et externes au Collège. L'inventaire des fonds est réalisé dans un système de gestion informatique validé par les Archives nationales.

Le service pilote le projet Salamandre, plateforme numérique qui permet la consultation en ligne de ses inventaires ainsi que des fonds numérisés : <https://salamandre.college-de-france.fr>



Globe terrestre Elie de Beaumont
XX^e siècle. Photo : P. Imbert

La bibliothèque de la Société Asiatique

Collège de France – site de la Belle-Gabrielle,
49 bis avenue de la Belle-Gabrielle 75012 Paris

Tél.: 01 44 27 18 04

biblio.soasiatique@gmail.com

Horaires: du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures.

Pour connaître les périodes de fermeture, veuillez consulter la page des bibliothèques du pôle sur le site Internet du Collège de France ou vous adresser aux bibliothécaires.

Institution de statut privé liée au Collège de France par convention, la bibliothèque de la société asiatique ouvre la consultation de ses fonds à tout chercheur, enseignant ou étudiant à partir du master travaillant sur l'orientalisme. Elle s'enrichit au fil des ans de legs et dons d'ouvrages et de publications d'institutions du monde entier. Elle possède un fonds considérable et varié, couvrant tous les domaines de l'orientalisme.

La bibliothèque possède plus de 100 000 volumes imprimés, 1 800 périodiques dont près de 400 vivants, une collection particulièrement importante de tirés-à-part, images, archives administratives et scientifiques, manuscrits et estampages orientaux (en écritures cham, cambodgienne, sanskrite, chinoise, vietnamienne...), sa collection s'échelonnant entre le ^{viii}e et le ^{xxi}e siècles.

Les services aux publics

Les personnels des bibliothèques assurent l'accueil, le renseignement bibliographique, les inscriptions, la fourniture des documents sur place ou par le biais du prêt entre bibliothèques (PEB), la mise en place des accès électroniques, la gestion des salles de lecture et des espaces de travail.

Inscription: une carte valable un an est délivrée par la bibliothèque d'inscription. Le cas échéant elle peut être utilisée dans les autres bibliothèques si celles-ci valident l'inscription du lecteur. Lecteurs autorisés: voir la rubrique «Accès» pour chaque bibliothèque.

Pour accéder aux salles de lecture, il faut s'identifier sur le registre placé à l'entrée et, pour les lecteurs inscrits, présenter sa carte de lecteur au personnel d'accueil.

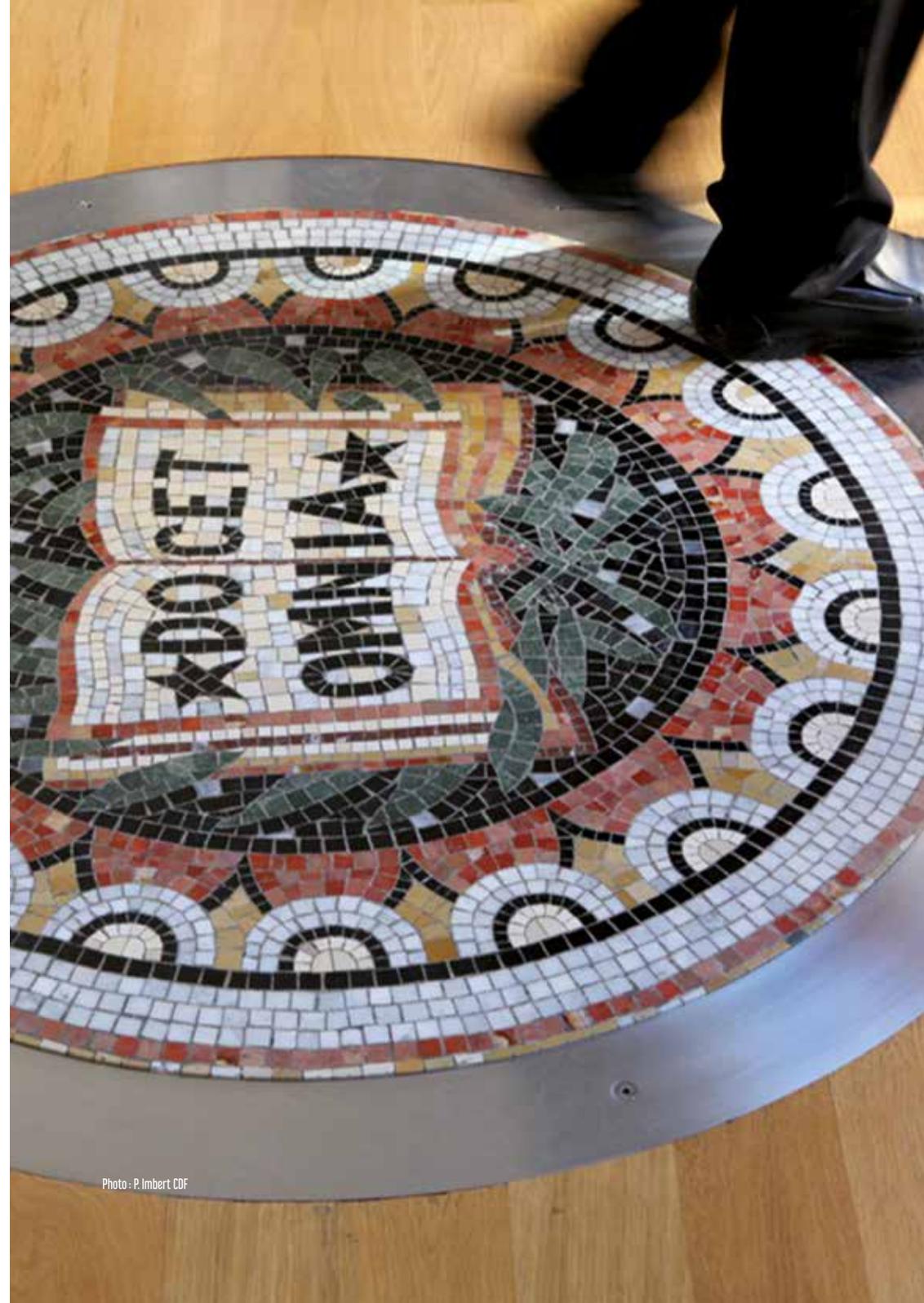


Photo: P. Imbert CDF

- **Consultation et prêt:** la consultation sur place est proposée dans l'ensemble des bibliothèques, certaines proposant aussi le prêt de tout ou partie de leurs collections. Pour le détail de ces modalités, consulter les pages «bibliothèques archives» du site internet du Collège.
- **Formations:** la DRPD propose des formations à l'utilisation des outils qu'elle met à la disposition des usagers (durée moyenne: 1 h 30):
 - **Outils bibliographiques:** Zotero, Endnote
 - **Bases de données:** Web of Science, PubMed

Pour demander une formation, écrire à ressources.electroniques@college-de-france.fr

- **Reproductions:** des photocopieurs sont mis à disposition des lecteurs. La reprographie des documents est payante pour certaines catégories de lecteurs (tarif voté en assemblée des professeurs) et toujours soumise à l'accord du personnel d'accueil. Elle peut être refusée en fonction de la nature et de la fragilité de l'ouvrage.

Quand un poste de consultation est relié à une imprimante, l'utilisation de celle-ci est payante selon la tarification votée en assemblée des professeurs.

- **Prêt entre bibliothèques (PEB) de la bibliothèque patrimoniale:** ce service permet aux lecteurs inscrits en bibliothèque au Collège de France d'emprunter auprès de bibliothèques extérieures des documents absents au Collège. Il fournit également aux bibliothèques universitaires, municipales ou autres organismes français ou étrangers qui ne les possèdent pas, des documents ou des reproductions provenant des fonds du Collège.

La bibliothèque patrimoniale du Collège centralise les demandes de PEB-FDD de toutes les bibliothèques à l'adresse suivante: peb@college-de-france.fr

- **Restrictions pour les photocopies et le PEB:**
 - Les ouvrages anciens (antérieurs à 1881), précieux ou en mauvais état, ne peuvent être photocopiés. Certains peuvent faire l'objet de reproductions numériques partielles.
 - Un document ne peut être reproduit dans son intégralité mais seulement à hauteur de 10% de son contenu.
 - Les prêts d'ouvrages à distance sont consentis aux seules bibliothèques et sous certaines conditions, inscrites au règlement des bibliothèques.

Les prestations payantes

Les professeurs, chercheurs et personnels du Collège de France bénéficient de la gratuité pour l'ensemble des prestations payantes, à savoir:

- Le prêt entre bibliothèques (PEB) et la fourniture à distance de documents (FDD)
- La reproduction sur place de documents (photocopies, photographies, scans, impressions)
- La fourniture d'images numérisées provenant des fonds d'archives

Les lecteurs inscrits à la bibliothèque et qui ne sont pas rattachés au Collège de France peuvent bénéficier aussi de ces services, contre paiement.

La bibliothèque patrimoniale fournit des documents en PEB et des photocopies en FDD aux bibliothèques françaises et étrangères qui lui en font la demande.

Certaines images numérisées issues des fonds d'archives du Collège de France peuvent être utilisées dans le cadre d'une publication ou d'une exposition. En fonction du projet du demandeur, un devis lui sera adressé, la fourniture d'un fichier haute définition étant payante.

Les tarifs des prestations payantes, votés par l'assemblée des professeurs, sont régulièrement actualisés. Ils sont disponibles à l'accueil de chacune des bibliothèques.

Les ressources documentaires

Les bibliothèques du Collège de France signalent leurs nouvelles acquisitions, et pour certaines, l'ensemble de leurs fonds, dans le catalogue collectif national Sudoc.

L'outil de découverte des bibliothèques et archives du Collège, OMNIA, permet quant à lui de rechercher et de localiser tous les documents imprimés présents dans les bibliothèques, mais aussi les documents du service des archives (dont les inventaires sont également disponibles sur Salamandre), ainsi que les ressources en ligne payantes ou en accès libre accessibles aux

lecteurs du Collège (bases de données, corpus de textes, documents numériques, articles et livres en texte intégral). Il permet de filtrer les résultats par support ou par bibliothèque comme de mener une recherche très large. Pour consulter OMNIA : <http://omnia.college-de-france.fr>

En ce qui concerne l'accès distant aux ressources en ligne et les services d'aide à la recherche, merci de vous reporter à la page « Bibliométrie et ressources en ligne » du site Internet du Collège de France (www.college-de-france.fr/site/bibliotheques-archives/Bibliometrie-et-ressources-en-ligne.htm).

Contact : ressources.electroniques@college-de-france.fr

La bibliothèque numérique

Le Collège de France propose une plateforme, Salamandre, à la fois catalogue en ligne des archives et bibliothèque numérique du Collège, accessible à l'adresse : <https://salamandre.college-de-france.fr>

Cet outil permet la consultation en ligne des inventaires détaillés des fonds d'archives historiques et scientifiques du Collège de France, ainsi que la lecture de documents numérisés, issus des fonds d'archives ou des bibliothèques et témoignant de l'histoire de l'institution et des travaux de ses professeurs.

On peut y découvrir, par exemple, les chronophotographies d'Étienne-Jules Marey, les cahiers de laboratoire de Claude Bernard, des ouvrages coréens anciens, les cours enregistrés de Michel Foucault, etc.

Salamandre s'enrichit régulièrement de nouveaux contenus, au fur et à mesure du traitement et de la numérisation des fonds.

Les documents repérés dans les inventaires en ligne et qui n'ont pas fait l'objet d'une numérisation sont consultables en salle de lecture, sur rendez-vous auprès des archivistes.

Les conditions de réutilisation des documents numérisés sont précisées sur le site Salamandre, dans la rubrique « informations pratiques », dans l'onglet « reproduction de documents ».

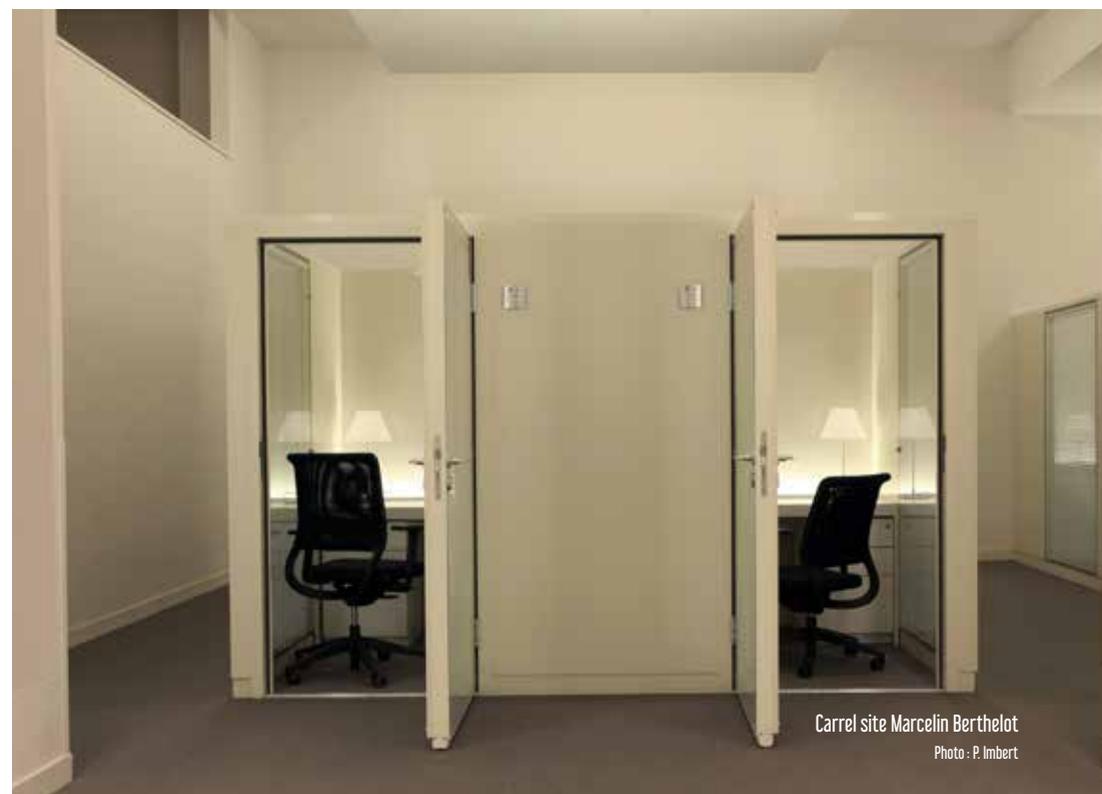
Les espaces spécifiques à la bibliothèque patrimoniale

Les carrels sont des espaces de travail individuels situés dans les locaux de la bibliothèque patrimoniale, proposant un accès internet par le réseau wifi dont les codes d'accès sont communiqués à l'accueil. Ces espaces réservés sont disponibles pour les lecteurs inscrits et les chercheurs membres du Collège de France.

Les équipes de recherche du Collège de France peuvent réserver un carrel, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept et pour une durée de trois mois, sur inscription auprès des bibliothécaires.

L'utilisateur extérieur au Collège de France peut réserver un carrel pour une durée de un à cinq jours. Il est possible de prolonger la réservation par plages de sept jours lorsque le carrel ne fait pas déjà l'objet d'une autre réservation, mais sans excéder un total de trois mois consécutifs.

Le règlement est disponible à l'accueil de la bibliothèque patrimoniale.



Carrel site Marcelin Berthelot

Photo : P. Imbert

Constitution, conservation, valorisation du patrimoine documentaire

L'enrichissement régulier et permanent des collections, par le biais d'achats et d'échanges dans les bibliothèques des instituts et de la bibliothèque patrimoniale, permet de proposer une offre documentaire actualisée, sur différents supports : imprimés, audiovisuels, numériques. De leur côté les archives s'accroissent par collecte et par dons.

Pour les bibliothèques des instituts, il s'agit d'accompagner la recherche « en train de se faire » au sein des équipes et de compléter les fonds spécialisés par des achats, des échanges et des dons.

Pour la bibliothèque patrimoniale, il s'agit de collecter, identifier, décrire, conserver et diffuser les écrits, les publications et documents écrits par les professeurs du Collège de France mais aussi les travaux qui leur sont consacrés et les documents sur l'histoire du Collège de France, quels qu'en soient les supports : archives, livres anciens et contemporains, images, enregistrements sonores...

Pour le service des archives, le travail consiste à collecter tous les documents qui constituent la mémoire future de l'institution, tant sur le plan administratif que scientifique. Il s'agit aussi de compléter les fonds d'archives existants par le biais de dons.

Dans les bibliothèques comme aux archives, les fonds sont valorisés de différentes façons : signalement dans les catalogues en ligne, numérisation de corpus libres de droit, création et participation à des expositions, blogs.

Colligere

Ce carnet de recherches est une invitation à découvrir les collections des bibliothèques et archives du Collège de France, sous la forme de brèves ou d'articles de fond publiés par des chercheurs ou des bibliothécaires. Lancé en mars 2017, il est tenu à jour régulièrement au rythme de deux publications mensuelles au minimum.

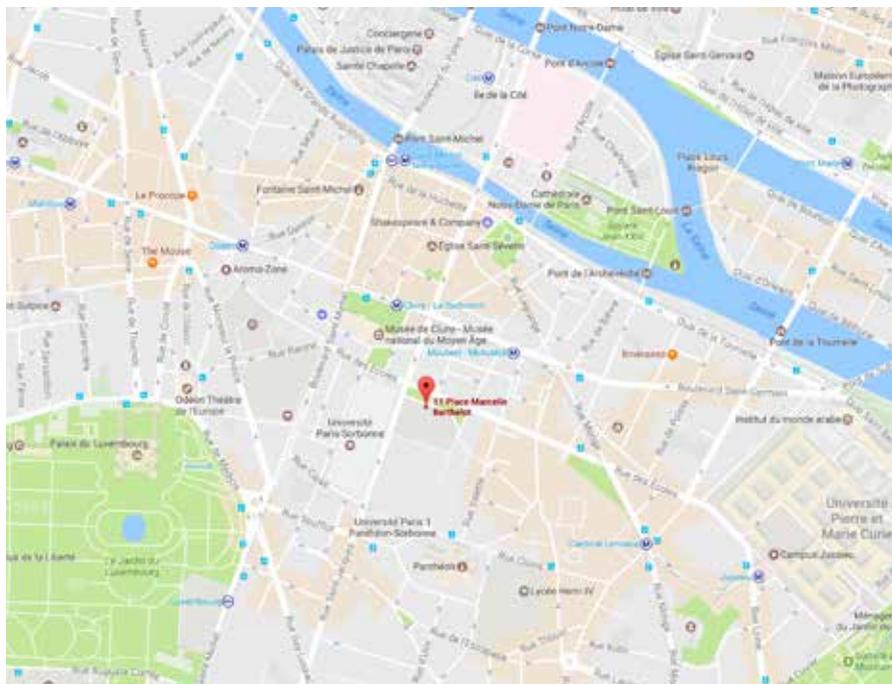
Bibliothèque patrimoniale et archives,
Cour d'honneur du Collège de France
Photo : P. Imbert CDF



Localisations

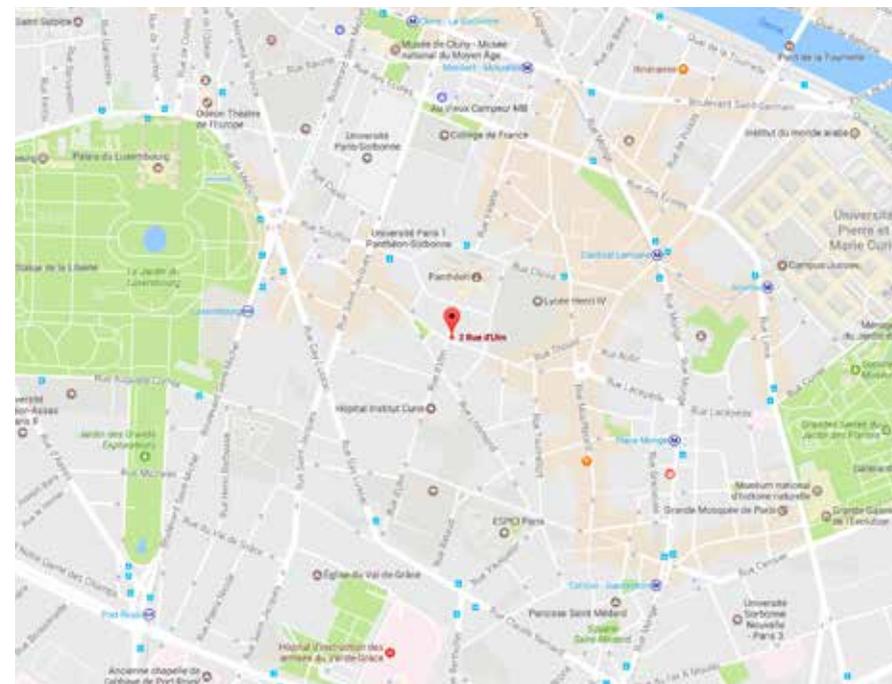
11 Place Marcelin-Berthelot à Paris

- Bibliothèque patrimoniale
- Service des archives
- Pôle Proche-Orient ancien :
 - Bibliothèque d'assyriologie
 - Bibliothèque d'égyptologie
 - Bibliothèque d'études ouest-sémitiques



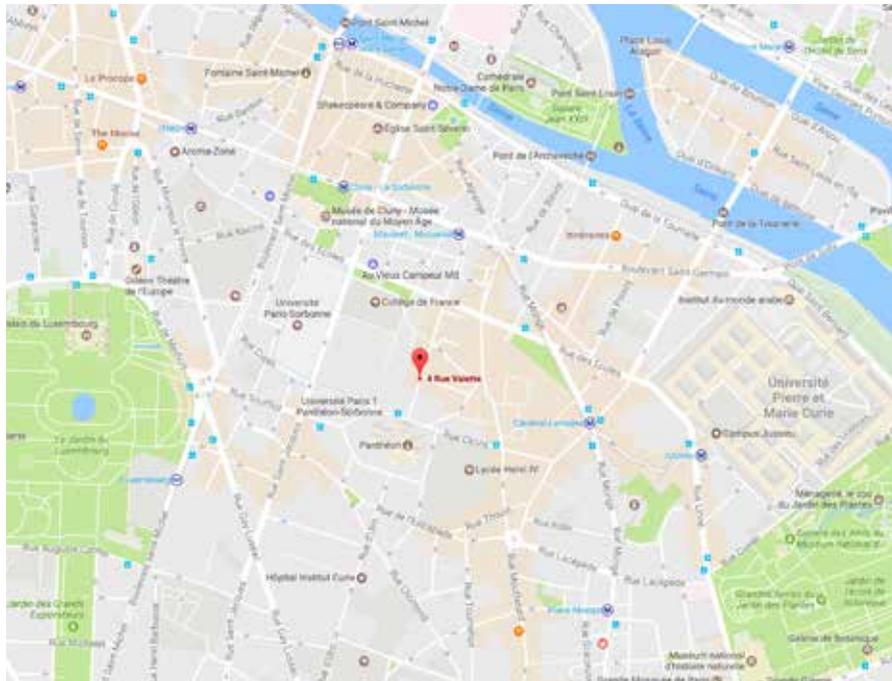
3 rue d'Ulm à Paris

- Bibliothèque de mathématiques
- Bibliothèque Claude-Lévi-Strauss



4 rue Valette à Paris

- Pôle Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne:
Bibliothèque byzantine
Bibliothèque d'études arabes, turques et islamiques



49bis avenue de la Belle-Gabrielle à Paris

- Pôle Extrême-Orient:
Bibliothèque d'études chinoises
Bibliothèque d'études coréennes
Bibliothèque d'études indiennes
Bibliothèque d'études japonaises
Bibliothèque d'études tibétaines
Société Asiatique



Pour contacter la DRPD
services-generaux@college-de-france.fr
Direction: 01 44 27 17 92
Secrétariat: 01 44 27 17 88



Conception graphique: Mona Vallery - Collège de France
Les illustrations non légendées sont extraites
de marque-pages édités en janvier 2017 par la DRPD.
©DRPD novembre 2018